

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Réunion du Mardi 16 Avril 2019 à 18h30 au siège du District de la Gironde à Bruges.

Présents : Mme RABOISSON Monique, MM. GRENIER Patrick (Président de la C.D. de l'Arbitrage), BANEY Hubert, BADAUT Serge, DUPIOL Alain, LANZERAY Pierre, LEMAIRE Philippe, RABOISSON Michel, GAUDET Michel, SARRAUTE Romain, ZOLOTA Samir, VIDAL Patrick.

Assistent : MM. SARDIN Lucas, SANCHEZ Théo, SARRAUTE Damien.

Excusés : MM. BARRIERE Claude, HAUTIER Benjamin, DIAS Nelson, NARDOU Pierre, ROUMIER Maxime, SEINCE Jean-Yves, VAISSEAU Michel.

Début des travaux : 18h30 par Monsieur GRENIER Patrick.

Ordre du jour :

- Intervention du président du pôle arbitrage
- Intervention du président de la CDA
- Point sur les désignations
- Intervention du président de la CDPA
- Tour de table

1. Intervention du Président du Pôle Arbitrage

Le district de Gironde compte à l'heure actuelle 510 arbitres soit 33 arbitres de plus que la saison dernière. Le district a perdu à peu près une centaine d'arbitres la saison dernière soit une perte relativement importante. Lors du séminaire qui se déroulera le 27 avril 2019, une réflexion sera menée afin de mettre en place une stratégie pour éviter une perte aussi importante.

Une opération a été mise en place pour les 500 et 501 arbitres. Ces 2 jeunes arbitres, Monsieur DELAUNAY Dan et Madame TERRIEN Rita ont été invités à une réception en présence des présidents des 2 clubs, des représentants de l'arbitrage et du district de la Gironde. A cette occasion, une tenue d'arbitre leur a été offerte par le district ainsi qu'une tenue supplémentaire offerte par la C.R.A. La CDA remercie vivement la C.R.A. pour ce geste envers ces jeunes arbitres du district.

Le 17 avril 2019, un mail sera transmis à l'ensemble des arbitres du district concernant le sweat d'échauffement. Ce sweat, logo du district inclus, a été négocié avec club VIP au prix de 29.90 €. Ce mail contiendra un bon de commande. Pour valider la commande, le bon de commande ainsi que le chèque à l'ordre de club VIP devront être retournés au district. La date limite de réception des bons de commande est fixée au 13 mai 2019 pour envoi à club VIP le 14 mai 2019. Sauf problème, les sweat seront remis le jour de l'assemblée générale de la C.D.A. qui se déroulera le 23 juin 2019.

Le séminaire sur l'arbitrage girondin se déroulera le 27 avril 2019 à partir de 13heures. Pour le moment, il y a 18 participants. L'objectif de ce séminaire est de définir des fiches de poste afin que chaque membre d'une commission connaisse les missions qui lui sont assignées.

Un questionnaire sera adressé aux arbitres district afin de connaître leurs sentiments sur l'encadrement, le niveau auquel ils évoluent et être également force de propositions pour nous permettre de nous améliorer. Dans ce questionnaire, il sera demandé également aux arbitres s'ils désirent renouveler la saison prochaine.

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Le 14 avril 2019 a eu lieu une formation pour les arbitres assistants bénévoles. Cette formation a été organisée à Castets en Dorthe et a rassemblé 20 participants. Le président du pôle arbitrage remercie Monsieur VIDAL Patrick et DUPIOL Alain pour l'aide apportée lors de cette manifestation. Retour positif de l'ensemble des participants pour cette formation. Le district aura formé 84 arbitres assistants bénévoles cette saison. Le club de Martignas s'est proposé pour organiser une autre session.

Un coupe-vent permettant de distinguer les arbitres assistants bénévoles sur les terrains leur sera remis lors de l'assemblée générale du district.

2. Intervention du Président de la CDA.

Le stage inter district s'est bien passé pour nos arbitres de Gironde. Ce stage pourrait devenir obligatoire la saison prochaine pour les jeunes et les seniors afin de pouvoir candidater à la ligue.

Concernant les candidatures ligue, les arbitres seniors ont tous réussi les tests physiques et théoriques. Monsieur GRENIER Patrick remercie Messieurs SARDIN Lucas, SANCHEZ Théo et SARRAUTE Damien pour le travail réalisé avec les candidats ligue.

Les candidats seniors sélectionnés sont :

- GROUFFIER Alexia
- SEIDNDER Julien
- GARDET Simon
- LEYE Alassane
- BOUBNAN Badr
- DARAN Sylvain

Monsieur LESCARRET Eric, candidat assistant ligue, ne pouvant passer l'examen à la date voulue, sera observé par la CRA et, s'il donne satisfaction, sera intégré dans les assistants ligue et passera l'examen en fin de saison prochaine.

Les candidats jeunes arbitres ligue seront sélectionnés lors des derniers tests théoriques en fonction des résultats et de l'assiduité lors des derniers cours.

L'examen ligue se déroulera à Puymoyen le 19 mai.

La liste des candidats ligue devra être transmise à la ligue pour le 1^{er} mai 2019.

Lors de la réunion de la CRA du 30/03/2019, ont été évoqués :

- Les difficultés pour désigner des arbitres district en U16 Régional 1 lorsque les demandes arrivent au district tardivement ;
- Les tranches d'âge concernant les jeunes arbitres féminines désirant accéder à la ligue. Contrairement aux garçons, les candidates jeunes féminines peuvent postuler jusqu'à l'âge de 23 ans ;
- Le problème des arbitres accompagnateurs mis en place par la C.D.P.A. car non désignés se retrouvant d'un coup désignés par la C.R.A. et nécessitant soit la mise en place d'un nouvel

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

accompagnateur, soit la suppression de l'accompagnement. La question sera étudiée par la C.R.A.

La circulaire concernant les classements de fin de saison pour la ligue devrait être transmise mi-avril. Toute demande de changement de catégorie devra être transmise avant la proclamation des résultats.

La liste des candidats ligue devra être communiquée à la ligue pour le 1^{er} mai 2019.

27 formations initiales ont été réalisées par les districts de la LFNA. Il y a d'ores et déjà 28 formations programmées la saison prochaine. La liste des formateurs sera certifiée par la LFNA.

3. Points sur les désignations

Monsieur GRENIER Patrick lit à la C.D.A. le courrier transmis par Monsieur VAISSEAU Michel (astreinte désignation) absent lors de cette réunion.

Monsieur VAISSEAU Michel demande aux arbitres qui lui transmettent des SMS de bien vouloir les signer afin de pouvoir connaître l'émetteur de la demande.

Un rappel sera fait aux arbitres afin qu'ils se présentent comme il faut et éviter ainsi au responsable de l'astreinte des recherches fastidieuses pour retrouver le nom de l'arbitre.

Monsieur VAISSEAU Michel demande également une mise à jour des coordonnées téléphoniques et adresses mail des arbitres.

Les désignations des arbitres séniors restent très compliquées. Ce problème est en général dû à des indisponibilités tardives mettant en difficulté le responsable des désignations. Monsieur LANZERAY Pierre souligne que la mise en place de l'astreinte l'a fortement soulagé le week-end.

Pas de soucis particuliers pour les désignations en Foot entreprise.

Monsieur RABOISSON Michel souligne tout de même le manque d'implication administratif de certain club foot entreprise dans la fourniture d'une feuille de match lors de problème ou d'absence de FMI ou sur les horaires des rencontres qui ne sont pas respectés entraînant l'arrêt des matchs (coupure de courant : minuterie).

Le tournoi de sport adapté s'est déroulé le 3 avril 2019 et s'est très bien passé.

4. Intervention du Président de la C.D.P.A.

Monsieur GRENIER Patrick lit à la C.D.A. le courrier transmis par Monsieur ROUMIER Maxime président de la C.D.P.A. absent lors de cette réunion.

Arbitres stagiaires :

91 arbitres ont été formés, 89 réussites au test théorique, 82 licences validées (une est en cours de validation) et 78 d'entre eux ont commencé à arbitrer.

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Accompagnements :

353 accompagnements ont été réalisés (sans compter le week-end dernier). 128 accompagnateurs différents y ont contribué ce qui fait une moyenne de 2,78 accompagnements par accompagnants.

5 noms d'accompagnateurs ont été communiqués à la Ligue pour récompenser leur sérieux et leur fidélité :

- CARON Vincent avec 13 accompagnements (arbitre de Ligue),
- COGULET Nicolas avec 6 accompagnements (arbitre de Ligue),
- COSNEFROY Jérémy avec 11 accompagnements (arbitre de Ligue),
- GORGULHO Sébastien avec 10 accompagnements (arbitre de District),
- GRENIER Fabien avec 21 accompagnements (non arbitre).

Fidélisation :

Suite à un courrier de Monsieur BEAUGE Denis signifiant son arrêt de l'arbitrage et au questionnaire-sondage envoyé aux arbitres stagiaires de l'année dernière, plusieurs arbitres ont été contactés pour essayer de les fidéliser.

Suite à ces appels, deux retours importants sont à faire :

- Proposition à Monsieur BEAUGE Denis de prendre l'assistantat la saison prochaine. Cette proposition ayant reçu un avis favorable de sa part, la C.D.A. valide cette demande. Un courrier lui sera envoyé prochainement.
- Monsieur NOUAILLE Anthony (stagiaire de l'année dernière) a indiqué en avoir assez d'arbitrer des U15 D4 et U15 D3. Etant dirigeant de l'équipe U17 de son club il n'est de ce fait disponible que le dimanche. Monsieur NOUAILLE Anthony est intéressé par la proposition de Monsieur ROUMIER Maxime pour officier à la touche la saison prochaine. S'agissant d'un jeune arbitre district, la C.D.A. lui transmettra son avis à la fin de la saison.

La soirée des référents arbitres aura lieu le mercredi 15 mai 2019. Les convocations seront transmises aux clubs à la fin du mois.

La journée de cohésion du samedi 18 mai 2019 est en phase de préparation. La C.D.P.A. est toujours dans l'attente des places pour Bordeaux Reims. L'activité se déroulera à l'Urban Soccer de Mérignac, partenaire du District. Un mail a été envoyé aux stagiaires afin qu'ils bloquent cette date.

Monsieur SANCHEZ Théo a contacté Monsieur ROUMIER Maxime pour signaler que Monsieur PARISOT Frédéric souhaiterait que la CDA et/ou CDPA soit présente(s) pour le tournoi des sections sportives qui aura lieu à Bordeaux Lac le mercredi 5 juin 2019. Tout comme le Pitch qui s'est déroulé à Bazas, il y a un besoin d'accompagnateurs pour les JA et la tenue du stand arbitrage. La C.D.P.A. se propose pour organiser ces deux points.

Concernant le Pitch qui s'est déroulé à Bazas avec des accompagnateurs de qualité, la C.D.P.A. a eu des retours positifs sur les prestations de nos jeunes arbitres. La pluie et l'organisation difficile (sono, retard, etc...) n'ont pas aidé le stand arbitrage à bien fonctionner mais les activités et le visuel a plu aux 5 équipes qui s'y sont rendues. Des récompenses ont été offertes à ces équipes qui ont participé aux quizz proposés. Un grand remerciement aux accompagnateurs et au responsable de stand pour l'aide apportée. Le nom des deux filles et du garçon sélectionnés pour la finale régionale se déroulant à Gujan ont été transmis à Monsieur GRELOT Julian.

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Les affectations des stagiaires seront proposées ultérieurement mais une radiation sera proposée soumise à la validation de la C.D.A. pour attitude et comportement inappropriés.

Les différentes compositions des pôles espoir C.D.P.A. de la saison prochaine seront communiquées plus tard dans la saison. Une autre organisation d'observation est en cours de réflexion afin de faciliter le suivi de ces arbitres (pas de classement mais simplement une notation de l'observateur précisant qu'il peut arbitrer au niveau supérieur, soit qu'il peut arbitrer à ce niveau soit qu'il n'a rien à faire à ce niveau). Cela permettrait à tous les observateurs de voir n'importe qui sans pour autant avoir un minimum d'observations à faire.

5. Tour de table

- Monsieur VIDAL Patrick, en qualité de référent arbitre D3, Monsieur VIDAL Patrick n'a pas de soucis particuliers à signaler avec cette catégorie, mis à part le fait que les arbitres centraux ne font pas tourner les arbitres assistants bénévoles à la mi-temps. Il est rappelé que les arbitres assistants bénévoles doivent prendre leur attaque et ce durant toute la rencontre.
- Monsieur DUPIOL Alain également référent arbitre D3, informe la C.D.A. que cette catégorie manque de formation. Une réflexion sera menée sur ce point par la C.D.A. pour la saison prochaine. Il approuve également la mise en place cette saison de ces référents par catégorie permettant un meilleur suivi des arbitres. Il attire l'attention de la C.D.A. sur le suivi des jeunes arbitres notamment lorsqu'ils changent de catégorie et sur les difficultés qu'ils peuvent avoir à ce moment-là.
- Monsieur BADAUT Serge, référent arbitre D2, n'a pas de nouvelles des arbitres de cette catégorie. Monsieur ZOLOTA, Samir demande, pour la saison prochaine, que toutes les informations concernant une catégorie d'arbitres soient systématiquement transmises aux référents de catégories. Ce point sera évoqué lors du séminaire du 27 avril 2019.
- Monsieur BANEY Hubert revient sur le problème de formation des jeunes arbitres. Il voit de nombreux matches où les jeunes arbitres ont quelques soucis sur la compréhension ou la connaissance des lois du jeu.
- Mme RABOISSON Monique demande aux responsables du séminaire et de la C.D.A. de lui fournir la liste des participants afin de réaliser les listes d'émargement.

Fin de la réunion 21H45

Le Président,
Patrick GRENIER